**Conseil des Droits de l’Homme des Nations Unies**

**35e session du Groupe de Travail sur l’Examen Périodique Universel**

**Genève, 20 – 31 Janvier 2020**

**Intervention de la République d’Albanie**

**sur l’EPU de Suède**

**27 Janvier 2020**

Madame la Présidente,

L'Albanie souhaite la bienvenue à la délégation de la Suède et la remercie d'avoir présenté son troisième rapport national. Nous félicitons la Suède de son engagement concret pour la promotion des droits de l’Homme dans le monde.

Nous félicitons la Suède pour les améliorations apportées au cadre juridique national et la signature des principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment la ratification du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant sur une procédure de communication et dans ce cadre l’introduction du médiateur pour les enfants (Barnombudsmannen).

De même, l’Albanie note avec satisfaction les efforts budgétaires en faveur de la protection durable des droits de l'Homme, et plus particulièrement ceux destinés aux organisations travaillant pour les personnes vivant avec un handicap.

Enfin, l’Albanie salue le lancement, en 2017, du Plan national de lutte contre le racisme, les formes similaires d'hostilité et les crimes de haine, et reste en attente des réalisations concrets de ce Plan.

Dans un esprit constructif, l'Albanie formule les recommandations suivantes :

1. Prendre des mesures afin d'assurer l’éducation aux enfants handicapés
2. Renforcer les mesures visant à lutter contre la discrimination
3. Poursuivre ses efforts dans le plan national sur l’égalité des sexes

Nous souhaitons à la Suède un examen réussi.

Je vous remercie Madame la Présidente.